

programme que le Gouvernement canadien s'est tracé dans ce domaine, M. Smith a déclaré:

Je suis heureux de pouvoir dire que le Canada prend une part active et concrète à ces entreprises. Nous avons accepté d'accroître notre contribution aux ressources de la Banque internationale et du Fonds monétaire international. Nous avons promis une contribution de 2 millions de dollars au Fonds spécial des Nations Unies pour sa première année de fonctionnement. Et pour ce qui est du Plan de Colombo, nous nous sommes engagés, sous réserve de la sanction parlementaire, à augmenter approximativement de moitié nos contributions annuelles des trois prochaines années; nous verserions donc 50 millions par année au lieu de 35. Les autres pays pourront trouver utile de connaître ainsi à l'avance les intentions de mon pays. Nous avons aussi décidé d'accroître notre aide à la Fédération des Antilles et aux membres africains du Commonwealth.

Durant l'exercice financier qui a pris fin en mars 1958, le Gouvernement canadien a prélevé plus de 39 millions sur son fonds d'assistance au Plan de Colombo pour aider à financer divers programmes dans le Sud et le Sud-Est asiatiques. Une bonne part de ce montant a servi à compléter des travaux déjà en cours, comme la construction d'un réacteur atomique dans l'Inde et l'aménagement hydro-électrique de Warsak, au Pakistan. Nos associés dans ces entreprises et d'autres semblables conviendront que le rythme des travaux au cours de l'année a été des plus satisfaisants. Depuis le lancement du Plan de Colombo, nous avons constaté une diminution constante des difficultés propres à toutes les entreprises communes. C'est que nous avons mieux compris, de part et d'autre, les règles et les méthodes applicables à pareilles entreprises et, surtout, chacun voit mieux les difficultés de l'autre.

Une bonne part de nos fonds de 1957-1958 ont servi à fournir des métaux, aluminium et cuivre notamment. Ce n'est rien de nouveau dans notre programme d'aide, mais cette année les quantités sont les plus grandes que nous ayons fournies. Ces changements nous ont été demandés par les pays bénéficiaires où les besoins évoluent avec le progrès économique. Comme par le passé, nous tâcherons d'assurer à notre programme toute la souplesse possible.

Durant l'année financière en cours, le Parlement canadien a approuvé des crédits de 35 millions pour le Plan de Colombo. On devrait se mettre d'accord sous peu avec bon nombre de pays sur les projets à exécuter; les entretiens à ce sujet sont passablement avancés. La contribution du Canada depuis l'inauguration du Plan s'élève à un total de plus de 231 millions de dollars, auxquels il faut ajouter 21.5 millions en subventions et 35 millions en prêts au pays de la région pour l'achat de produits dont ils ont besoin.

En terminant, je puis vous assurer que l'opinion publique au Canada est très favorable à notre collaboration avec les pays peu développés pour la mise en œuvre de leurs programmes de développement économique. Nous savons cependant que ce sont les intéressés eux-mêmes qui doivent faire et qui font effectivement le gros des efforts et de la tâche. Quand tout ce qui est possible aura été accompli, ces pays auront encore besoin de l'aide extérieure, des investissements privés et des ressources financières mises à leur disposition par les gouvernements et les institutions internationales. Voilà pourquoi nous avons créé le Plan de Colombo il y a environ huit ans. Il y a lieu de nous féliciter, je crois, de la coopération étroite que nous avons réalisée entre nous. C'est elle qui nous permettra d'atteindre les buts que nous nous sommes assignés.